

THERAPEUTIQUE.

DE LA VALEUR DU CHANVRE INDIEN DANS LE TRAITEMENT DE LA
MÉNORRHAGIE ET LA DYSMÉNORRHÉE.

Il est une substance qui exerce sur l'homme une action extrêmement prononcée, et qui, bien qu'elle semble en raison de cette action appelée à jouer un rôle des plus importants en thérapeutique, est en quelque façon connue jusqu'à ce jour plutôt pour les espérances qu'on en peut concevoir que pour les services qu'elle a rendus.

Il s'agit du chanvre indien.

Ce jugement, toutefois, il faut se hâter de le reconnaître pour être juste, s'applique surtout à notre pays, où cette plante, à l'exception du livre si intéressant de M. Moreau (de Tours), n'a été l'objet d'aucun travail, d'aucune recherche, d'aucune expérimentation de valeur vraiment sérieuse. Il n'atteint pas, ou il atteint beaucoup moins nos voisins d'au-delà du détroit, qui, du reste, sont beaucoup plus à même que nous, grâce à leurs possessions de l'Inde, de se procurer le haschisch. Ils ont donc eu la facilité de l'expérimenter, et ils l'ont fait avec succès dans un certain nombre d'affections, surtout du système nerveux : névralgies, tétanos, chorée, delirium tremens, etc. Cependant on peut dire, ce me semble, que, faute d'avoir conduit leurs études avec une suffisante méthode, ils n'ont pas encore, en ce qui concerne le médicament en question, rendu à la thérapeutique tous les services qu'elle était en droit d'attendre d'eux.

Parmi les cas morbides auxquels nos confrères anglais ont cru devoir faire l'application des propriétés du chanvre indien, figurent diverses affections utérines. Ainsi Churchill s'en est servi pour combattre la métrorrhagie, notamment pour arrêter les pertes de sang qui précèdent l'avortement ; par contre, Christison, M. Gregor ont cru y trouver un agent propre à activer les contractions utérines dans l'accouchement ; Hegwood (de New York) y a eu recours pour calmer les épreintes utérines de la dysménorrhée. Aujourd'hui, voici le docteur Silver, médecin et professeur de physiologie